



Conférence Bien-être au travail



André Comte-Sponville
Philosophe

14/06/22

de 13h à 14h

En Teams

et Salle G.Bureau

Les crises sanitaires à répétition ont provoqué chez beaucoup d'entre nous une remise en question profonde de nos modes de vie. Les notions de sens que nous donnons à notre travail ainsi que le bien-être s'y référant sont apparues au premier plan de nos préoccupations. Loin du marasme politique et médiatique, le philosophe André Comte-Sponville nous propose de prendre de la hauteur et de réfléchir ensemble sur ces deux notions.

L'UNSA Groupe CDC vous accompagne et vous conseille depuis 35 ans dans votre quotidien professionnel. Ces trois dernières années le monde a énormément changé et les mutations s'accélèrent. Dans sa logique de syndicalisme de service, nous vous proposons donc de nouveaux rendez-vous. Ceux-ci auront pour objet d'approfondir, mieux comprendre et mieux appréhender les thématiques du moment.

Une conférence UNSA CDC ouverte à toutes et tous !

Bio express : Ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé de philosophie et docteur de troisième cycle, André Comte-Sponville fut longtemps maître de conférences à l'Université Paris I. Il fut membre du Comité Consultatif National d'Éthique de 2008 à 2016. Il se définit comme philosophe matérialiste (à la façon d'Épicure), rationaliste (à la façon de Spinoza) et humaniste (à la façon de Montaigne).



Infos pratiques

Mardi 14 juin de 13h à 14h

En Teams : [Cliquez ici pour participer](#)

A la CDC : Salle Gérard Bureau 56 Rue de Lille
Max : 100 pers

**La conférence étant organisée par l'UNSA,
elle ne nécessite pas un dé-badgeage pour y assister.**

RECRUTEMENT DES TEMPORAIRES VACANCES

L'UNSA INTERPELLE LA DIRECTION

Le 25 mai 2022

Monsieur le Directeur des Ressources humaines,

L'UNSA vous alerte de nouveau à propos du recrutement des temporaires vacances.

Depuis, plusieurs années le champ de recrutement de ces agents se réduit de plus en plus : pas de recrutements en 2020 et en 2021 pour des raisons de pandémie, critères de plus en plus restrictifs (arrêt des recrutements en juin et septembre...). Les agents de la CDC ne comprennent plus la Direction en la matière et le lien avec l'employeur se distend de plus en plus.

En effet, le principe d'ouverture des postes sur critères sociaux est louable car il favorise une diversité de recrutement. Toutefois, en utilisant ce seul critère, les enfants non boursiers sont exclus sans prise en considération de leur motivation, de leur projet professionnel, de leur niveau de formation... Ils n'auront probablement jamais l'occasion de venir travailler à la CDC.

Nous tenons à rappeler que ces recrutements font partie des moyens de reconnaissance à disposition de l'employeur en offrant un « job d'été » aux enfants de ses agents. Il y a, certes, un intérêt financier mais pas uniquement. La CDC, au travers de ces recrutements, assure un rôle social pour ses agents et leurs enfants pour au moins deux raisons :

- en tant que parents, ils sont fiers de faire découvrir leur environnement professionnel à leurs enfants et partager certaines valeurs avec eux.
- les enfants non boursiers ont, eux-aussi, besoin de découvrir différents métiers pour les aider à définir leur projet professionnel. Cette expérience d'agent occasionnel est un atout pour accéder à certaines formations et certains emplois. Il n'est pas plus facile pour un enfant non-boursier de trouver un emploi sur le type de poste proposés par la CDC...

Il est fort regrettable que les enfants, même les plus motivés, ne puissent bénéficier, ne serait-ce qu'une fois, d'un emploi au sein de notre établissement. En revanche, les enfants boursiers pourront venir autant de fois qu'ils le voudront quel que soit leur projet professionnel ou leurs motivations. Aussi nous nous interrogeons sur les raisons qui poussent la CDC à demander aux jeunes de transmettre CV et lettre de motivation si finalement seul le critère social est étudié...

De plus, nous regrettons l'agenda très serré avec une ouverture de la campagne du 12 avril au 12 mai, une réponse de la DRH le 23 mai pour des postes au 1er juillet. Le délai est trop court pour s'organiser et retrouver un autre poste pour les enfants dont la candidature a été rejetée.

Aussi, l'UNSA vous demande de revoir votre approche en la matière afin de trouver une solution satisfaisante pour tous car le ressenti des agents est très négatif.

De plus, cette décision est incohérente avec les discours politiques en direction des jeunes et les discours tenus lors des négociations du dernier accord-cadre. Cette mesure retire du pouvoir d'achat aux enfants du personnel de la Caisse des dépôts, à un moment où nous connaissons une crise sociétale depuis plus de 2 ans.

C'est pourquoi l'UNSA demande que les critères de recrutement des temporaires vacances soient rétablis dès à présent, ainsi que les mois de juin et septembre.

Je sais, Monsieur le Directeur des ressources humaines, votre attachement à ce sujet et l'attention que vous porterez à cette demande. Nous demeurons dans l'attente de votre retour.

Bien cordialement,
Salomé Vaillant



Oui à plus de droits
Oui à plus d'autonomie
Oui à plus d'écoute

Je dis oui à l'UNSA !

